

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

REMERCIEMENTS A MICHEL HORTOLAN

Michel Hortolan, 1^{er} président de la Confédération régionale France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, fondée avec Gustave Talbot, Michel Galliot et Pierre Davant sous le nom de « France Nature Environnement Sud-Ouest Atlantique », et portée pendant plus de 3 ans (16 mars 2016 – 28 octobre 2019), avec les administrateurs fondateurs dont Jacques Brie, a quitté ses fonctions de président et d'administrateur de FNE NA, pour des raisons personnelles.

Vision stratégique, attention aux personnes et aux relations humaines, force de conviction, habileté tactique et élégance rédactionnelle, FNE NA a bénéficié de tous les talents de celui qui fut fondateur du centre de découvertes d'Aubeterre, président de l'IFREE (Institut Formation Recherche Education à l'Environnement) et président du dernier CESER (Conseil Economique Social Environnement Régional) de Poitou-Charentes.

Les 3 ans de construction de cette vaste confédération (12 départements, 200 associations, 18 000 adhérentes et adhérents, 150 salariés) ont confronté des visions différentes au sein des 3 fédérations fondatrices, Limousin Nature Environnement, Sepanso Aquitaine, Poitou-Charentes Nature, rejointes en 2019 au conseil d'administration par les associations d'envergure régionale, Cistude Nature et Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine.

La création de FNE NA a été une obligation, liée à la réforme institutionnelle créant la Région Nouvelle-Aquitaine. Cela a été la force de Michel Hortolan de transformer cette obligation en dynamique, d'installer FNE NA dans le paysage institutionnel, reconnue en particulier par l'Etat dont le Préfet de région et la DREAL, la Région Nouvelle-Aquitaine et le CESER, siégeant via ses référents thématiques et ses personnes ressources dans différents comités et commissions régionaux, suscitant la création en interne de réseaux juridique, biodiversité, ainsi que celui des directeurs et coordinateurs des associations de FNE NA.





OCTOBRE 2019

N=° 13

Tous les membres du conseil d'administration, Cathy Mazerm, Michel Galliot, Michel Teissier, Alain Persuy, Klaus Waldeck, Monique De Marco, Daniel Delestre, Serge Urbano, Laurent Soulier, Pierre Paillusseau, et moi-même, nous associons pour remercier Michel Hortolan de son engagement au service de toutes les associations, autour de notre objectif commun de protection de la nature et de l'environnement, et pour la détermination dans la bienveillance dont il a fait preuve tout au long de ces 3 années de travail, d'échanges et de relations humaines.

Elue présidente de FNE NA au conseil d'administration du 28 octobre 2019, je remercie le conseil d'administration pour sa confiance et mesure l'ampleur de la tâche pour pérenniser, consolider et développer la confédération. Avec le collectif d'administrateurs, les référents et bénévoles, et l'engagement des salariés, des fédérations et de leurs associations, les forces sont là pour relever le défi.

Isabelle Loulmet.

CHANGEMENT DE PRESIDENCE

Le conseil d'administration du 28 octobre 2019 a acté le départ de **Michel Hortolan** et son remplacement, au titre de Poitou-Charentes Nature, par Isabelle Loulmet.

Isabelle Loulmet a été élue à la présidence de FNE NA à l'unanimité des présents et des représentés.

FNE NA EN ACTIONS

REUNION DIRECTEURS et COORDINATEURS le 3 octobre à Angoulême

Les directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées de FNE NA se sont réunis le 3 octobre à Angoulême, avec au menu : actualités de FNE NA et des associations, point sur la fusion des CEN, échanges sur les relations avec les autres têtes de réseau en Nouvelle-Aquitaine, avancement des différents projets biodiversité portés par FNE NA.

Le sujet du coût de journée pour les projets biodiversité a été à nouveau discuté, avec les responsables financiers de PCN et de Cistude Nature.

CONSEIL MARITIME DE FACADE SUD ATLANTIQUE le 7 octobre

Le 7 octobre à Bordeaux s'est réunie la commission permanente du Conseil Maritime de Façade (CMF) Sud-Atlantique à laquelle participe Jean-Marie Froidefond. **La signature finale du document stratégique de façade (DSF) Sud-Atlantique**, avec l'arrêté d'approbation, a lieu le 14 octobre à La Rochelle par les 2 préfets coordinateurs (Préfète de Région et Préfet Maritime).

Des corrections de forme et de fond ont été apportées au DSF S-A durant l'été, mais les plus fortes contraintes du DSF S-A concernent le volet « environnement »... Faute de pouvoir suivre certains indicateurs au cours des six prochaines années, ils ont été enlevés, aux regrets de FNE qui devrait s'exprimer lors du comité national sur la mer et les littoraux.

Le plan d'action doit être mis en place en 2020 et discuté, amendé... en 2021 pour approbation fin 2021. La prochaine commission permanente est prévue fin mars ou début avril 2020.

TOURNEE VITICOLE DU PREFET BISCH les 10 et 11 octobre à Bordeaux

Les 10 et 11 octobre 2019, le préfet Bisch était en NA, avec comme thème la viticulture. Au programme : visite d'un vignoble et six exposés dont le programme Dephy et le Scot bordelais (protection des riverains contre les pesticides et des territoires viticoles contre l'urbanisation). Les invités présents regroupaient toute la filière viticole du bordelais, Pierre Guy y participait.



Les préoccupations majeures de l'assemblée étaient le retrait du glyphosate comme herbicide, les CMR (cancérigène, mutagène, reprotoxique), le désherbage mécanique sur le rang, le changement climatique et les usages orphelins dans la protection phytosanitaire.

Pour mémoire, dans la zone visitée, l'Entre deux mers, le viticulteur vendrait le litre de vin, en vrac autour de 1 euro ! Selon la Fnab, les vins bio se vendraient mieux.

Pierre Guy a demandé « pourquoi, face aux bons exemples de réduction d'usage des pesticides mis en évidence par le réseau Dephy, l'usage des pesticides continue-t-il à augmenter ? » Cette question reste ouverte, ici comme ailleurs.

"La France a perdu son industrie, elle doit garder l'agriculture. Ecophyto, c'était une réduction de l'usage des pesticides et le retrait des molécules les plus préoccupantes. Nous avons complètement échoué quant à la réduction d'usage, les retraits de molécule excessifs engendrent des résistances génétiques, il faut arrêter le massacre".

Le préfet Bisch a conclu : Aujourd'hui, nous sommes trop dans la position *on-off* (*tout ou rien*) pour les pesticides.

Il faut une réduction raisonnée des pesticides et réfléchir davantage aux modalités d'application des produits. Il faut trouver le moyen de diffuser les bonnes idées.

Le préfet Bisch propose que la filière fasse des propositions de trajectoire pour réduire l'usage des pesticides. Il faut jalonner et dire ce que l'on va faire. En clair, il demande à la filière de faire des propositions à l'État, de réduction d'usage calées dans le temps.

Il souhaite une négociation avec l'UE sur la fin du glyphosate en 2022.

Sur le sujet pesticides et riverains, il lance l'idée d'une plate-forme informatique pour que les agriculteurs annoncent les traitements qu'ils vont faire.

Il se dit libre, sans pouvoir de décision qui appartient aux politiques.

Des pistes de travail que le Conseil Régional pourrait soutenir : logiciel gratuit d'aide à la décision pour les traitements phytosanitaires, panneaux récupérateurs, confusion sexuelle...

COMITE de SUIVI des FONDS EUROPEENS le 17 octobre à Lagord (17)

Patrick Picaud et Sandra Laborde, de Nature Environnement 17, ont assisté pour FNE NA à la présentation, très générale, du suivi des fonds européens 2014-2020.

La réunion s'est terminée sur les orientations, avec la DREAL qui a rappelé l'importance des aides en direction des APNE et Jean-François Louineau, Directeur du Conseil permanent de la transition énergétique et du climat (COPTec) à la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a rappelé l'importance des termes choisis, restauration au lieu de protection en particulier pour les zones humides. Patrick Picaud a insisté sur l'importance des aides pour l'éducation à l'environnement et sur les financements d'actions ou d'installations qui ont quelques fois des impacts négatifs sur les milieux naturels et la biodiversité.

Des réunions vont suivre pour affiner les documents en prévision d'un retour vers la commission européenne.

REUNION sur la GOUVERNANCE DE FNE NA le 28 octobre à Angoulême

Après 3 ans d'existence, et avec le départ annoncé de Michel Hortolan, la réunion d'échanges et de travail du 28 octobre sur la gouvernance, le bilan et le futur de FNE NA, avait été décidé au CA du 2 juillet 2019.

Rassemblant les membres du CA et ouverte à deux ou trois personnes par fédération, 12 personnes ont entamé ce travail de réflexion sur le bilan de trois années de création, de construction et de fonctionnement d'une confédération régionale implantée sur un vaste territoire, et ont tracé des perspectives pour le futur de FNE NA, au vu de sa réalité financière, des moyens humains dont elle dispose et de l'absence actuelle de salarié.

Ces pistes de travail vont être présentées et discutées au prochain CA, le 29 novembre à Limoges.

ARRETE SUR LES PESTICIDES : où en est-on ?

Sylvie Nony, référente FNE NA sur la thématique pesticides, administratrice de la Sepanso Gironde, fait le point.

La question de la protection des riverains des pesticides est une préoccupation de nos concitoyens. La participation à la consultation publique organisée par le Ministère de l'Agriculture au mois de septembre le prouve : plus de 50 000 contributions reçues, ce qui est exceptionnel.

Concernant le projet d'arrêté encadrant l'usage des pesticides le gouvernement annonce sa parution dans la **deuxième quinzaine de novembre**. Rappelons que cette réécriture est exigée par l'annulation par le Conseil d'Etat en juin 2019 de l'arrêté de 2017, qui a estimé insuffisantes les dispositions de protection des riverains des zones traitées.

Photo Sylvie Nony – vignes à proximité de l'école de Villeneuve de Blaye (33)



Que peut-on attendre de ce nouveau texte ?

Nous avons lu dans la presse les échos du « féroce » débat entre le Ministre D. Guillaume d'une part qui annonce des distances de « protection » de 5m (pour les cultures basses) à 10m (pour les cultures hautes) et d'autre part les représentants de la FNSEA ou de la Coordination Rurale qui protestent en dénonçant un « ensauvagement » d'une partie importante de la surface agricole.

S'il est problématique de réduire les surfaces agricoles, il est irresponsable d'espérer préserver les riverains par des zones de non traitement (ZNT) aussi ridicules comme le montrent les analyses de l'air faites depuis 2 ans par ATMO-NA.

La question absente de ce (faux) débat est celle de la **nature des produits utilisés**. Il faut sortir des pesticides, comme le réclame la FNE depuis longtemps et commencer par faire non pas des ZNT (zones de non-traitement) autour des habitations, mais des zones où l'on traite uniquement à l'aide de produits agréés en bio. C'était tout le sens de l'arrêté pris par le maire de Langouët, malheureusement abrogé par le Tribunal de Rennes ce mois-ci.

A la question écrite d'un député sur le sujet, Elisabeth Borne a répondu ce 22 octobre que les projets de textes « prévoient bien des mesures de protection renforcées, **lorsque les substances épandues sont classées CMR ou perturbatrices endocriniennes (PE)** ». Elle ajoute même que « le Gouvernement est déterminé à accompagner les agriculteurs » et que les ZNT « ne doivent pas être synonymes de perte de surface agricole utile. Les produits à faible risque, utilisables en agriculture biologique ... restent utilisables ».

Jusqu'à-là, tout va bien. Mais le diable est dans les détails. L'article 7 du projet d'arrêté prévoit bien une mesure « particulière » lorsque les produits sont CMR ou PE : la distance de 10m ne peut être réduite (dans les autres cas, elle peut l'être).

Outre que cette mesure n'est pas efficace, on est surpris de lire les phrases de risque mentionnées (H340, H350 et H360). Ce sont celles des **CMR 1A et 1B qui sont déjà interdits !** Celles des CMR 2 (les seuls utilisés aujourd'hui) ne sont pas citées.

De plus l'association des médecins contre les pesticides (**AML**) fait remarquer que la définition du terme perturbateur endocrinien employée (CE n° 1107/2009) ne va pratiquement concerner qu'une seule molécule : l'époxiconazole. Voilà pourquoi un collectif de chercheurs et médecins (dont E. Feraille, président FNE-AuRa) réclame de toute urgence, au nom du principe de précaution, la reconnaissance de **15 molécules PE suspectées** que l'on retrouve jusque dans l'alimentation des français¹.

A la fin, la sortie de ce texte risque fort de ressembler à un pétard mouillé.

¹ <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/121019/perturbateurs-endocriniens-le-niveau-de-protection-actuel-est-il-illusoire>



OCTOBRE 2019

N=° 13

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

retenez la date du **27 novembre matin 2019.**

**Le tour de France du collectif du Pacte du Pouvoir de Vivre
début en Nouvelle-Aquitaine**

**Avec Laurent Berger secrétaire général de la CFDT,
Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique**

le mercredi 27 novembre matin 2019 à Bordeaux

FNE est signataire de Pacte du Pouvoir de Vivre, 66 propositions faisant converger l'écologie et le social.

site internet du Pacte : www.pactedupouvoirdevivre.fr

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE:

retenez la date du **6 décembre 2019.**

Le Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine organise
**les 2èmes Rencontres Régionales
de la Vie Associative en Nouvelle-Aquitaine**
le vendredi 6 décembre 2019 à Poitiers.

Ces rencontres réunissent, tous les 2 ans, acteurs associatifs, pouvoirs publics et acteurs académiques de toute la Nouvelle-Aquitaine autour de problématiques de vie associative.
Programme et informations pratiques à venir à l'automne.



LA PAROLE AUX TERRITOIRES



A.L.P.E TERRES de HAUTE CHARENTE

Avec 150 adhérents en 2016, l'association monte en puissance. Elle souhaite sensibiliser les jeunes générations aux problèmes liés à l'environnement.

Avec trente adhérents en 2011 et cent cinquante en 2016, l'association locale pour la protection de l'environnement ALPE TERRES de HAUTE CHARENTE et des communes avoisinantes affiche un beau dynamisme. Son souhait : que les jeunes prennent la relève.

Créée en 1983 au moment du scandale de la **carrière de l'Affit**, les objectifs fixés par Jean Everhard et son équipe : respect de l'environnement, embellissement du cadre de vie et suppression des nuisances, ont toujours été respectés et reconduits.

Mais les scandales s'oublient et le monde continue de tourner... En 2011, ALPE ne semble plus sensibiliser un grand nombre d'adhérents jusqu'à ce que son bureau directeur et les groupes de travail décide de se pencher sur d'autres projets qui touchent à l'air, l'eau et la terre. L'environnement en quelque sorte...

ALPE assiste régulièrement, depuis la signature de l'arrêté préfectoral SUP (servitude d'utilité publique), aux réunions de suivi du site de l'Affit. L'association est solidaire de Grain de Sable en ce qui concerne le projet de déviation de la RN 141 entre Exideuil sur Vienne et Chasseneuil. Elle veille aux nuisances du trafic routier.

Le ruisseau le « Son » est depuis de nombreuses années une des préoccupations d'ALPE. Son cours traverse l'entreprise Terreal avec toutes les nuisances liées à l'industrie tuilière. Grâce à l'action menée par ALPE, les industriels ont engagé d'importants travaux pour éviter toute pollution de ces eaux qui vont redevenir « vivantes ».

Des comités de suivi avec les industriels, les associations de riverain et de pêche et la municipalité sont régulièrement mis en place pour suivre au plus près l'extraction des terres par les usines sur les **carrières** du Maine du Beau et des Paleines en phase d'ouverture.

Au niveau de l'air, ALPE reste vigilante sur les concentrations de fluorures émises par les cheminées des tuileries, des rejets qui pour l'heure sont conformes aux normes. Pour l'éolien, ALPE est attentive et étudie tous les projets concernant son périmètre d'action.

"Sans vouloir être contre tout, tout le temps, l'association s'opposera cependant farouchement à ces implantations d'éoliennes lorsque celles-ci nuisent aux riverains.

La faune, la flore, la mise en oeuvre de l'Atlas de la biodiversité sur la commune de Roumazières Loubert et **la lutte contre les pesticides** font partie des préoccupations de l'association qui, à ce sujet a organisé une conférence en 2016 et en mars 2017 sur les conséquences de l'emploi de ces produits sur la santé.

Elle avait choisi pour sensibiliser les participants (près de 200) de diffuser le film d'Honorine Périno « secret de champs, ou le potentiel du végétal ». A l'issue de la projection un débat en présence de Benoît Biteau, agriculteur bio de Charente Maritime et conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine, avait été organisé.



Le bureau :
Co-présidents : Michel Vigier,
Claude Raynaud
Secrétaire : Christiane Pers,
adjoint : Bernard Laurent
Trésorier : Bernard Delage,
adjoint : Bernard Laurent

site internet de FNE NA <http://fne-nouvelleaquitaine.fr/>

comité de rédaction : Jean-Marie Froidefond – Patrick Picaud - Pierre Guy – Sylvie Nony – Michel Vigier –
Isabelle Loulmet

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FNE NA : **le 29 novembre à Limoges.**

OCTOBRE 2019

N° 13

